

Directeur des Tanneurs : des mesures sont attendues

SCÈNES CA et assemblée générale extraordinaires sont convoqués

Depuis la publication de l'enquête du *Soir* sur une série de faits reprochés au directeur du Théâtre des Tanneurs, David Strosberg, en matière de harcèlement moral, les réactions ont été nombreuses avec, en point d'orgue, une pétition adressée à la ministre Greoli et signée par plus de 300 professionnels demandant que des mesures soient prises au plus vite.

La ministre a annoncé en retour qu'elle demandait à l'administration de diligenter une enquête, qu'elle bloquait momentanément la signature du nouveau contrat-programme 2018-2022 et qu'elle souhaitait entendre au plus vite le point de vue du conseil d'administration. Jusque-là, celui-ci s'était montré extrêmement discret.

Une assemblée générale extraordinaire

Il vient de publier, sous la signature de sa présidente Rita Glineur, un communiqué annonçant plusieurs mesures. D'une part, la convocation d'un conseil d'administration et d'une assemblée générale extraordinaires qui se tiendront endéans

la quinzaine. Le communiqué précise qu'il « y sera prise connaissance des différents éléments de la situation actuelle en ce compris des informations que fournira Monsieur David Strosberg, directeur artistique de l'institution mais aussi le personnel du Théâtre ».

Des décisions seront prises dans la foulée « afin de préserver au mieux les intérêts de l'institution, de veiller au bien-être de son personnel mais aussi de l'ensemble des équipes artistiques associées et accueillies au Théâtre ».

Rencontres avec le personnel

Le CA précise par ailleurs que deux réunions ont eu lieu ces derniers jours. L'une, le lundi 20 novembre, entre le directeur et son équipe « afin de permettre un échange de points de vue et d'évoquer certains problèmes. » ; l'autre, le mercredi 22 novembre, entre trois administrateurs mandatés par le CA et une partie des membres du personnel.

Le communiqué précise enfin que le CA prend contact avec la ministre de la Culture pour lui

faire part des mesures déjà prises et « de celles qui le seront à bref délai ».

La ministre espère que la situation se débloque

De son côté, Alda Greoli a été claire jeudi suite à l'annonce de l'ensemble des contrats-programmes 2018-2022. « Si j'ai bloqué la signature du nouveau contrat-programme des Tanneurs, c'est de manière momentanée en attendant d'avoir des éclaircissements et des propositions du CA du Théâtre. Il n'est pas du tout dans mon intention de nuire aux Tanneurs, un théâtre qui fait un travail remarquable et que j'apprécie. Mais dans les circonstances actuelles, j'ai besoin de compléments d'information avant de prendre une décision définitive qui permettra, je l'espère de tout cœur, aux Tanneurs de poursuivre leur travail. » ■

J.-M.W.